

ADAPEFA

(Association Départementale d'Agriculteurs pour l'Emploi et la Formation d'Apprentis.)

En partenariat avec la profession agricole et le CEP de Florac, le CFA agricole de la Lozère participe, à la demande du ministère de l'agriculture, à l'expérimentation de la formation par apprentissage dans le cadre d'un groupement d'employeur d'apprentis. La réflexion conduite avec des agriculteurs a abouti à la création d'une association en février 1997 : l'ADAPEFA.

L'ADAPEFA c'est quoi ?

L'objectif principal de l'ADAPEFA est de permettre à un apprenti de découvrir au moins 2 exploitations au cours de sa formation. Ses principaux atouts sont de gérer la partie administrative de l'apprentissage (DUE, paye, contrat d'embauche), de ne pas occasionner de rupture de contrat en cas de changement de maître d'apprentissage, et d'offrir aux exploitations au forfait, la possibilité de percevoir un crédit d'impôt de 1000 euros.

Assurer le renouvellement des générations

Les statistiques montrent que les anciens apprentis de l'ADAPEFA s'orientent rarement vers du salariat mais davantage sur une démarche d'installation. A la base, l'association a été créée par la profession pour assurer le renouvellement des générations sur les exploitations agricoles.

CONTACTS

Le président : Frédéric VALETTE

L'animatrice : Cécilia VARLET

La secrétaire : Amélie FIELBAL

27 avenue Foch
48000 Mende



04 66 65 10 61

04 66 65 99 46

adapefa@gmail.com